



Eaux d'Entre Bièvre et Rhône
7, rue des Vêpres
CS 70 227
38 552 Le Péage-de-Roussillon Cedex
Tél. : 04 74 86 39 70
E-mail : eaux@entre-bievreerhone.fr

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

votés par délibération du 21/12/2023

applicables pour les communes de
**Roussillon, Le Péage-de-Roussillon, Salaise-sur-Sanne, Anjou, Chanas, Sablons, Agnin,
Saint-Maurice-l'Exil, Saint Clair du Rhône, Saint Prim**

● ● ● EAU (taux de TVA applicable : 5,5%)

	HT (en €)	TTC
Abonnement d'eau – compteur diamètre 15 (part fixe)	38,856	40,993 € / an
Tarif de l'eau	1,447	1,527 € / m³
Lutte contre la pollution*	0,290	0,306 € / m³
Prélèvement sur la ressource en eau*	0,100	0,106 € / m³
	soit	1,939 € / m³

● ● ● ASSAINISSEMENT COLLECTIF (taux de TVA applicable : 10%)

	HT (en €)	TTC
Abonnement d'assainissement (part fixe)	36,067	39,674 € / an
Tarif d'assainissement	1,468	1,615 € / m³
Modernisation des réseaux de collecte*	0,160	0,176 € / m³
	soit	1,791 € / m³

● ● ● ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (taux de TVA applicable : 10%)

	HT (en €)	TTC
Redevance Assainissement Non Collectif	21,220	23,342 € / an

*perçu pour le compte de l'agence de l'eau

Le service des Eaux se réserve le droit de modifier les tarifs de manière unilatérale par délibération du conseil communautaire.

Moyens de paiement à votre disposition :

TIP, chèque bancaire, prélèvement automatique à échéance ou mensuel sur compte bancaire, carte bancaire par internet ou en espèces ou carte bancaire auprès de votre buraliste agréé.